



Les 10 ans
Badminton Club Pélicannais
www.badpelican.com



Fiche d'Adhésion Jeunes 2010/2011

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Taille de T-shirt : 10Ans , 12Ans , 14Ans , S , M , L .

Adresse :

CP..... Ville.....

Téléphone : Domicile : Portable :

Email :

Je soussigné(e)

agissant en qualité de *père, *mère, *représentant légal, *tuteur légal de l'enfant
autorise *mon fils, *ma fille, à pratiquer son activité de badminton le :

MERCREDI de 14h à 16h
A la salle Malacrida à Pelissanne

en présence de l'éducateur sportif et dégage de toutes responsabilités le Badminton Club Pelissannais pour tout comportement qui ne soit pas en accord avec la pratique de ce sport .
et certifie que *mon fils,*ma fille à passer un examen médical et ne présente, ce jour, aucune manifestation pathologique cliniquement décelable contre-indiquant la pratique du BADMINTON en compétition.

De plus,*j'autorise,*je n'autorise pas, mon enfant à quitter la salle après son entraînement.
De plus,*j'accorde,*je n'accorde pas, au club le droit à l'image des licenciés (des photos peuvent être prises pour notre site internet ou pour des articles pour la presse locale ou autres...).

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation des statuts et du règlement intérieur du club visible sur le site du club à cette adresse : www.badpelican.com

Fait à , le

Signatures des parents :

** rayer les mentions inutiles*

-BCPE- Chez Mr GINESTE Stéphane
16 rue du Pigeonnier - 13330 Pelissanne
Contact au 06 03 65 13 93 / 06 10 19 77 66
Siret 449 115 609 00017 - APE 913E



Les 10 ans
Badminton Club Pélissannais
www.badpelican.com



Cotisations

120 € pour l'année

La cotisation couvre :

- La licence officielle & son assurance, le prêt de volants en plastique ainsi que des raquettes.
- L'entraînement le Mercredi de 14h à 16h.
- La possibilité de jouer au créneau libre du Dimanche de 17h à 20h dans le gymnase Paul Tacher.

Pièces à fournir :

- un certificat médical obligatoire (autorisant la pratique du « **Badminton en compétition** »)
- la fiche d'adhésion complétée
- un chèque du montant de la cotisation à l'ordre du BCPE

L'adhésion ne sera prise en compte qu'après règlement de la cotisation et la fourniture des pièces nécessaires.

Informations générales :

La présence des parents est obligatoire lors de la première séance d'entraînement qui aura lieu le 15 SEPTEMBRE 2010 à la salle Malacrida de 14 à 16 heures.

Une tenue adéquate à la pratique du badminton sera nécessaire.

En cours d'année, votre enfant aura la possibilité de prendre part à des Grands Prix et des Tournois. Les frais d'inscription et les volants plumes sont pris en charge par le club mais les déplacements sur les lieux des compétitions devront être assurés par les parents.

A noter que pour des raisons d'organisations de manifestations, la Commune de Pelissanne utilise la salle et le gymnase et certains créneaux de badminton peuvent être annulés.

-BCPE- Chez Mr GINESTE Stéphane
16 rue du Pigeonnier - 13330 Pelissanne
Contact au 06 03 65 13 93 / 06 10 19 77 66
Siret 449 115 609 00017 - APE 913E